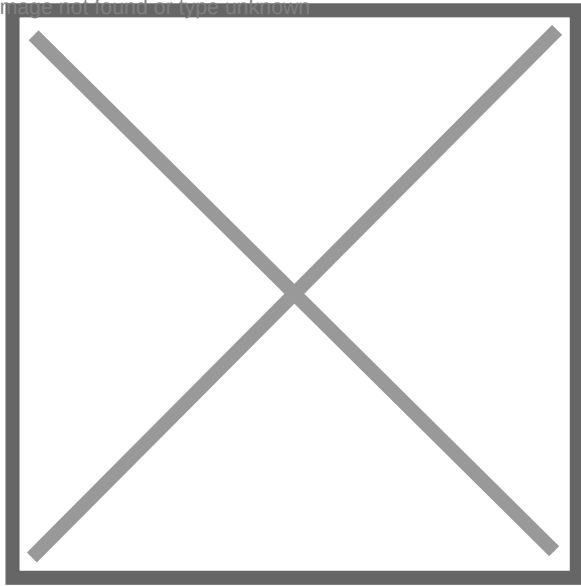


Image not found or type unknown



Droit du travail rémunération

Par **julie**, le **17/01/2009** à **11:16**

bonjour je suis coiffeuse, je suis en litige avec mon employeur il ne veut pas me payer mes heures supplémentaires de travail il ne respecte pas du tout mon contrat.rnj'aimerais remédier à mon problème mais je ne sais pas vers qui me tourner pouvez vous m'aider merci beaucoup.

Par **Visiteur**, le **17/01/2009** à **11:59**

bonjour,rnrnéternel problème des heures sup... rnrna part les prud'hommes et à condition de pouvoir justifier que c'est votre employeur qui vous les a demandées... je ne vois pas autre chose...rnrnpourquoi faites vous des heures sup ? vous ne pouvez pas partir à l'heure ?

Par **julie**, le **17/01/2009** à **13:41**

merci de votre réponse.rnrmon contrat est établi sur 35 heures par semaine + 4 heures supplémentaires ce qui nous fait normalement un total de 39 heures par semaine qui ont toujours été payé jusqu'au mois de décembre. si je fais plus de 39 heures je dois les répartir sur la semaine pour pouvoir les rattrapées.rnrmais maintenant ils ne veulent plus payées aucune heure, à ce jour j'en ai 20 qui ne sont toujours payées réglées, et menace de me licencier quand je lui dis que je ne veux effectuer que ce qu'il y a de noté sur mon contrat.

Par **Visiteur**, le **17/01/2009** à **16:46**

la paye de janvier n'est pas encore versée.. donc vous ne savez pas si il va vous payer vos 4 h sup par semaine..rnrnles 20 h correspondent à quoi ? si ce sont celles au dela des 39 heures vous devriez les récupérer sur les semaines suivantes ! rnrnles menaces ! ils sont forts les patrons pour faire plier les employés... il faudra bien qu'il prouve pourquoi il veut vous licencier ?